

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

OBJET :

PARTICIPATION
FINANCIÈRE POUR
L'ORGANISATION
DE LA RENCONTRE
PRO2LOCAL 2020

Séance du 17 janvier 2020

N° BU2020-05

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 16
Nombre de délégués
Présents : 11

L'an deux mil vingt, le dix-sept janvier à onze heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de

Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 10 janvier 2020

Secrétaire de séance : Gabriel DOUBLET

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Jean DENAIS – M. Christophe BOUVIER – M. Gabriel DOUBLET – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marin GAILLARD – M. Jean-François CICLET – M. Jean NEURY – M. Christian DUPESSEY – M. Antoine VIELLIARD – M. Gilbert ALLARD – M. Louis FAVRE

• Délégués excusés :

M. Patrice DUNAND – M. Stéphane VALLI – M. Régis PETIT – M. Jean-Pierre MERMIN – M. Christophe MAYET

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR L'ORGANISATION DE LA
RENCONTRE PRO2LOCAL 2020

Pro2Local est un évènement destiné à dynamiser la filière alimentaire sur les territoires du Genevois français, d'Usses et Bornes et d'Arve Giffre, organisé conjointement par la Maison de l'Economie Développement (MED) et l'Ecole Nationale des Industries du Lait et de la Viande (ENILV).

En mars 2019, la première édition de Pro2Local a rassemblé 121 producteurs, transformateurs et distributeurs alimentaires, qui ont organisé 155 rendez-vous d'affaires et 522 visiteurs de l'espace métiers (dont 240 élèves de la 4^{ème} à la 2^{nde}), qui ont découvert plus de 20 métiers.

Sur la base de ce bilan intéressant, les financeurs et partenaires ont décidé d'organiser une 2^{ème} édition de Pro2Local. Initialement prévue en mars 2020, elle a dû être reportée à mars 2021 pour des raisons matérielles. Dès lors le Comité de Pilotage a souhaité organiser en mars 2020 une Rencontre Pro2Local, plus modeste que le Forum, mais qui poursuit une partie des mêmes objectifs.

Dès lors, la Rencontre Pro2Local se tiendra le 26 mars 2020. Elle aura plusieurs temps forts :

- Une visite des ateliers de transformation de l'Ecole Nationale des Industries du Lait et de la Viande (ENILV) de La Roche-sur-Foron, destinée à faire découvrir des métiers de la

transformation alimentaire, à destination des prescripteurs au sein des établissements ou des acteurs de l'insertion professionnelle.

- Une conférence / débat sur les enjeux de la filière alimentaire : production, transformation, distribution, suivie d'un temps de réseautage qui se tiendra à Rochexpo.

Le budget estimatif de l'évènement s'élève à 12 250 € (cf. budget dans la demande de subvention annexée) et le Pôle métropolitain du Genevois français a été sollicité pour soutenir cette manifestation.

Considérant que le projet répond à l'objectif de la feuille de route politique de créer une dynamique territoriale autour de la valorisation des produits locaux et des métiers, en lien avec l'axe « alimentaire » de la stratégie de développement économique du Genevois français et de développement de l'offre de formation « Grand Forma, se former dans le Genevois français », il est proposé de participer à hauteur de 3000 € à l'organisation et à la réalisation de la rencontre « Pro2local ».

A noter que le Pôle métropolitain finance d'autres postes de dépenses du projet au titre de l'emploi-formation :

- Des actions mises en œuvre par les centres associés de la Cité des Métiers
- Des capsules vidéo (dans le cadre de DIGIPRO)

Dans ces conditions, le Pôle métropolitain du Genevois français devra apparaître comme financeur principal dans les documents de communication et conditionnera le versement de la subvention au respect de cette clause.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le versement d'une participation forfaitaire de 3000 € TTC à la Maison de l'Economie Développement, dans le cadre de la réalisation de la rencontre Pro2Local,
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain à signer l'ensemble des documents y afférant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 28/01/2020

Publié ou notifié le 28/01/2020

Le Président,
Jean DENAIS

